

| Date d'édition : | Date de révision : | Mise à jour : | Visa: |
|------------------|--------------------|---------------|-------|
| 05/02/2019 | 1 | 0 | |

Mango Haze e-liquide 30 MG/ML de CANNABIDIOL

I. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produitMango HazeFournisseurCBDISTaux ne nicotine :0mgTaux de cbd :30mg/mLMarque :GreeneoArôme :CannabisTéléphone :01 80 91 74 13

Numéro d'appel d'urgence INRS +33 (0)1 45 42 59 59 Mail : contact@cbd-greeneo.com

II. IDENTIFICATION DES DANGERS

1) Qualification de la substance ou du mélange Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2) Eléments d'étiquetages conformément à la directive 1272/2008CE.

Mention avertissement:

Pas de danger à signaler

Identification du produit :

Pas de danger à signaler

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

Pas de danger à signaler.

III. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Melange:

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 Aucun composant à indiquer selon (CE) 1272/2008 (CLP).



| Date d'édition : | Date de révision : | Mise à jour : | Visa: | |
|------------------|--------------------|---------------|-------|--|
| 05/02/2019 | 1 | 0 | | |

| IDENTIFICATION | NOM | CLASSE DANGER | % |
|----------------------------------|-------------|---|-----------------|
| | | (CE) 1272/2008 | |
| CAS: 13956-29-1 EC: 200-659-6 | CANNABIDIOL | GHS08 Wng Acute Tox. 4, H302 Repr. 2, H361 | $2.5 \le x < 5$ |
| CAS: 56-81-5 EC: 200-289-5 | GLYCEROL | / | $10 \le x < 25$ |
| | | | |

IV. PREMIERS SECOURS

Si le moindre problème respiratoire se manifeste ou dans le doute, informer un docteur et lui montrer les informations de cette fiche sécurité.

Contact avec la peau

Contact avec les yeux Rincer abondamment avec un flux d'eau courante, ouvrir les paupières. Si

l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion Boire beaucoup d'eau.

Inhalation

Les symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Inhalation

Pas attendu

Skin contact

Exposition à long terme : il peut y avoir de légères irritations au point de contact.

Eye contac

Il peut y avoir des irritations ou des rougeurs.

Ingestion

Ingestion en grande quantité : nausée, irritation de la gorge.

Indication du traitement médical immédiat et spécial requis

Traitement symptomatique.

V. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Extincteur à gaz carbonique, à poudre ou à mousse.

Contre-indication Jet d'eau direct

Mesure de protection dans la lutte contre l'incendie

Eviter l'inhalation des vapeurs d'incendie. Porter un appareil respiratoire. Refroidir

à l'eau pulvérisée les récipients exposées aux flammes.

Conseils pour les pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection couvrant entièrement le corps. Ne pas laisser le produit d'extincteur d'incendie contaminé se répandre dans les égouts ou les eaux de surface et souterraine.

CBDIS - 149 rue Manin - 75019 PARIS Tél : +33 (0)1 80 91 74 13 - Mail : contact@cbd-greeneo.com S.A.R.L au capital de 20.000 € - Siret 828 593 715 000 18 - RCS PARIS - APE 4778C - N° TVA INTRA FR84828593715



| Date d'édition : | Date de révision : | Mise à jour : | Visa: |
|------------------|--------------------|---------------|-------|
| 05/02/2019 | 1 | 0 | |

VI. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles Le mélange n'est pas inflammable. Ne pas fumer.

Précaution pour l'environnement Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

Méthode de nettoyage

VII. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation Ne pas fumer

Stockage A l'abri de l'air, de la lumière, à température stable et modérée.

Durée de vie

VIII. CONTROLE DE L'EXPOSITION ET DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Pas de mesure particulière de protection individuelle.

Protection des yeux/du visageÉviter le contact avec les yeux.Protection des mainsPas de protection particulièreProtection du corpsPas de protection particulière

IX. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence Liquide trouble

Couleur ND

Odeur Cannabis/Mangue

Point éclair en °C (cuve fermée) >100 °C Densité à 20 °C 1.07 ± 0.01

X. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité Pas de modifications significatives dans les conditions normales de stockage. Réactivité Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'emploi.

Conditions à éviter Température excessive et source d'ignition.

Matières à éviter Eviter le contact ou la contamination avec les acides forts et les agents oxydants.

XI. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aigue

CBDIS - 149 rue Manin - 75019 PARIS Tél : +33 (0)1 80 91 74 13 - Mail : contact@cbd-greeneo.com S.A.R.L au capital de 20.000 € - Siret 828 593 715 000 18 - RCS PARIS - APE 4778C - N° TVA INTRA FR84828593715



| Date d'édition : | Date de révision : | Mise à jour : | Visa: |
|------------------|--------------------|---------------|-------|
| 05/02/2019 | 1 | 0 | |

Pas de toxicité avérée

Corrosion/irritation cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation cutanée et respiratoire

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénecité des cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Carcinogénécité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité sur la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour des organes cibles spécifiques – exposition simple

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour des organes cibles spécifiques – exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Danger par inhalation

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Monographie(s) du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) :

Substances décrites dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) :

XII. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Eviter la contamination des sols, des eaux de surfaces et souterraines. Biodégradabilité non déterminée.

XIII. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthode de traitement des déchets

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

XIV. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route ADR/RID:
Numero UN: /
Classe: /
Groupe d'emballage: /



| Date d'édition : | Date de révision : | Mise à jour : | Visa: |
|------------------|--------------------|---------------|-------|
| 05/02/2019 | 1 | 0 | |
| | | • | |

Transport maritime IMDG:
Numero UN: /
Classe: /
Groupe d'emballage: /

Transport aérien IATA:
Numero UN: /
Classe: /
Groupe d'emballage: /

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Aucune donnée disponible.

XV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

XVI. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Libellé des phrases H, EUH et des phrases R mentionnés à la section 3 :

- H200 Explosif instable.
- H201 Explosif; danger d'explosion en masse.
- H202 Explosif; danger sérieux de projection.
- H203 Explosif; danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection.
- H204 Danger d'incendie ou de projection.
- $H205-Danger\ d'explosion\ en\ masse\ en\ cas\ d'incendie.$
- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H221 Gaz inflammable.
- H222 Aérosol extrêmement inflammable.
- H223 Aérosol inflammable.
- H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H228 Matière solide inflammable.
- H240 Peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
- H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
- H250 S'enflamme spontanément au contact de l'air.

CBDIS - 149 rue Manin - 75019 PARIS Tél : +33 (0)1 80 91 74 13 - Mail : contact@cbd-greeneo.com S.A.R.L au capital de 20.000 € - Siret 828 593 715 000 18 - RCS PARIS - APE 4778C - N° TVA INTRA FR84828593715



| Date d'édition : | Date de révision : | Mise à jour : | Visa: |
|------------------|--------------------|---------------|-------|
| 05/02/2019 | 1 | 0 | |

- H251 Matière auto-échauffante; peut s'enflammer.
- H252 Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer.
- H260 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
- H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
- H270 Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.
- H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
- H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H281 Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.
- H290 Peut être corrosif pour les métaux.
- H300 Mortel en cas d'ingestion.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H310 Mortel par contact cutané.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H331 Toxique par inhalation.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H340 Peut induire des anomalies génétiques qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger>.
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H350 Peut provoquer le cancer.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H360 Peut nuire á la fertilité ou au fœtus.
- H361 Susceptible de nuire á la fertilité ou au fœtus.
- H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
- H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
- H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
- EUH 001 Explosif à l'état sec.
- EUH 006 Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- EUH 014 Réagit violemment au contact de l'eau.
- EUH 018 Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
- EUH 019 Peut former des peroxydes explosifs.
- EUH 044 Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- EUH 029 Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques.
- CBDIS 149 rue Manin 75019 PARIS Tél : +33 (0)1 80 91 74 13 Mail : contact@cbd-greeneo.com S.A.R.L au capital de 20.000 € Siret 828 593 715 000 18 RCS PARIS APE 4778C N° TVA INTRA FR84828593715



| Date d'édition : | Date de révision : | Mise à jour : | Visa: |
|------------------|--------------------|---------------|-------|
| 05/02/2019 | 1 | 0 | |

EUH 031 – Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

EUH 032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

EUH 066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH 070 – Toxique par contact oculaire.

EUH 071 – Corrosif pour les voies respiratoires.

EUH 059 – Dangereux pour la couche d'ozone.

EUH 201 – Contient du plomb. Ne pas utiliser sur les objets susceptibles d'être mâchés ou sucés par des enfants.

EUH 201A – Attention! Contient du plomb.

EUH 202 – Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

EUH 203 – Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.

EUH 204 – Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

EUH 205 – Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

EUH 206 - Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

EUH 207 – Attention! Contient du cadmium. Des fumées dangereuses se développent pendant l'utilisation. Voir les informations fournies par le fabricant. Respectez les consignes de sécurité.

EUH 208 – Contient. Peut produire une réaction allergique.

EUH 209 – Peut devenir facilement inflammable en cours d'utilisation.

EUH 209A – Peut devenir inflammable en cours d'utilisation.

EUH 210 – Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH 401 – Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Abréviations:

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses pour la Route.

IMDG: International Maritime Dangerous Goods.

IATA: International Air Transport Association.

OACI: Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID: Regulations concerning the International carriage of Dangerous good by rail.

WGK: Wassergefahrdungsklasse (Water Hazard Class).